

Exercice sur la sécurité en ligne dans le monde numérique



NEET SYSTEM

Online Educational Escape Rooms to
Re-engage ESLs and NEETs

Activité

Titre du module	La sécurité en ligne dans le travail numérique pour les jeunes adultes		
Durée de l'activité (en minutes)	0,5 heure	Résultats d'apprentissage	Vous apprendrez comment mettre fin à la cyberintimidation sur les médias sociaux
But de l'activité	Identifier les mesures pour mettre fin à la cyberintimidation. Cette activité a pour but de vous aider à savoir comment mettre fin à la cyberintimidation sur les médias sociaux et quelles mesures particulières prendre, lorsque cela vous arrive à vous, à vos collègues ou à vos élèves.		
Matériel requis pour l'activité	<p>Matériel de prise de notes, stylo ou crayon.</p> <p>Afin de mener à bien cette activité, veuillez suivre les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 - Lisez les huit paragraphes suivants. - Étape 2 - Parcourez les rubriques ci-dessous. - Étape 3 - Faites correspondre les paragraphes avec les titres (rubriques) appropriés. - Étape 4 - Vérifiez la solution. <ol style="list-style-type: none"> 1. Ce que les gens appellent "intimidation" est parfois une dispute entre deux personnes. Mais si quelqu'un est constamment cruel envers toi, c'est de l'intimidation, et tu ne dois pas t'en vouloir. Personne ne mérite d'être traité avec cruauté. 2. Parfois, une réaction est exactement ce que les agresseurs recherchent parce qu'ils pensent que cela leur donne du pouvoir sur toi, et tu ne veux pas donner du pouvoir à un tyran. Si vous le pouvez, retirez-vous de la situation. Si vous ne pouvez pas, l'humour peut parfois désarmer ou distraire une personne de l'intimidation. 3. La seule bonne nouvelle concernant les brimades en ligne est qu'elles peuvent généralement être capturées, sauvegardées et montrées à quelqu'un qui peut aider. Vous pouvez conserver ces preuves au cas où la situation s'aggraverait. 4. Dites à la personne de cesser. Cela dépend entièrement de vous - ne le faites pas si vous ne vous sentez pas à l'aise de le faire, parce que vous devez lui faire comprendre clairement que vous ne tolérerez plus ce traitement. 5. Lorsque le comportement vous atteint vraiment ; un ami, un parent ou un supérieur peut envisager le problème sous un angle différent et vous aider à ne pas sous-estimer le cas. 		

6. La plupart des applications et services de médias sociaux vous permettent de bloquer la personne. Que le harcèlement se produise dans une application, par des SMS, des commentaires ou des photos marquées, faites-vous une faveur et bloquer la personne. Vous pouvez également signaler le problème au service. Si vous recevez des menaces de dommages physiques, vous devez appeler la police locale.

7. Ne communiquez vos mots de passe à personne - même pas à vos amis les plus proches, qui ne seront peut-être pas toujours proches - et protégez votre téléphone par un mot de passe afin que personne ne puisse l'utiliser pour se faire passer pour vous.

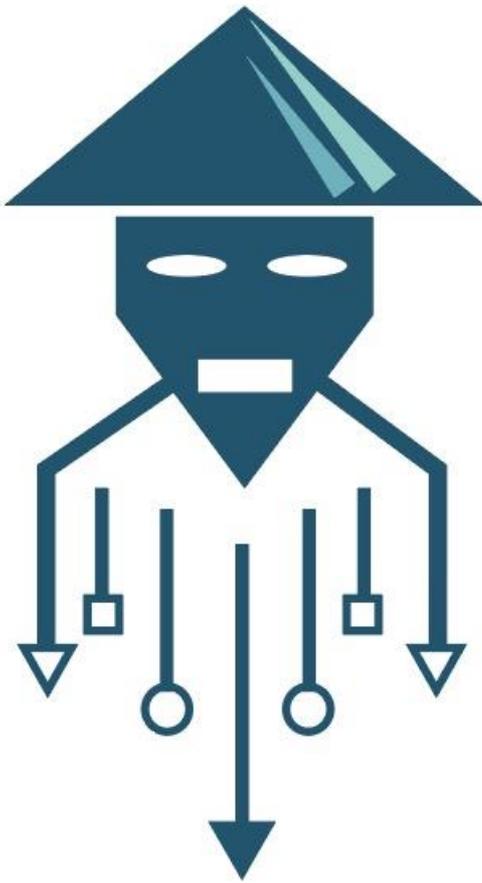
8. Le simple fait d'attendre peut donner du pouvoir à un agresseur et ne fait rien pour vous aider. La meilleure chose que vous puissiez faire est d'essayer de mettre fin à l'intimidation en prenant position contre elle. Si vous ne pouvez pas l'arrêter, soutenez la personne qui est victime de l'intimidation. Si la personne est un ami, vous pouvez l'écouter et voir comment l'aider. Réfléchissez ensemble à la nécessité de signaler les brimades. Si vous n'êtes pas déjà amis, même un mot gentil peut aider à réduire la douleur.

Les rubriques :

- Dites à la personne d'arrêter.
- Protégez vos comptes.
- Si une personne que vous connaissez est victime de harcèlement, prenez des mesures.
- Demandez de l'aide.
- Ne répondez pas et ne ripostez pas.
- Conservez les preuves.
- Sachez que ce n'est pas votre faute.
- Utilisez les outils techniques disponibles.

Solution :

1. Sachez que ce n'est pas votre faute.
2. Ne répondez pas et ne ripostez pas.
3. Conservez les preuves.
4. Dites à la personne de s'arrêter.
5. Demandez de l'aide.
6. Utilisez les outils techniques disponibles.
7. Protégez vos comptes.
8. Si quelqu'un que vous connaissez est victime d'intimidation, prenez des mesures.



NEET SYSTEM



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Project Number: 2018-1-DE02-KA204-005034